

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3831 - LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

COOPÉRATION

Le mini-sommet de Goma reporté sine die



Les Chefs d'Etat de l'Angola, du Burundi, de l'Ouganda, du Rwanda et de la RDC étaient attendus à ce mini-sommet

Cette rencontre initialement prévue le 20 septembre 2020, à Goma, dans le Nord-Kivu, à laquelle devaient prendre part des chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région, a été reportée pour une date non encore indiquée. Mais, dans un communiqué du 18 septembre annonçant ce report, la ministre en charge des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, indique que « le format et la date convenus seront communiqués dans les prochains jours ».

Elle a fait savoir que ce report a été motivé par des raisons liées à la covid-19. Ce mini-sommet prévu à Goma devrait porter sur « la paix et la sécurité dans la région, les relations diplomatiques et politiques entre les Etats, et la relance des activités économiques dans le contexte actuel de lutte contre la Covid-19. »

Page 3

ENJEUX POLITIQUES

Claude Nyamugabo confirme le retour aux affaires de Joseph Kabila en 2023



Claude Nyamugabo

Claude Nyamugabo confirme le retour aux affaires de Joseph Kabila en 2023. Le ministre national de l'Environnement et Développement durable qui devisait le vendredi 18 septembre avec les militants du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) à Kolwezi dans la province du Lualaba où il séjourne, a clairement affirmé le souhait de sa formation politique, de voir son leader, Jo-

seph Kabila, revenir au pouvoir. Des propos de Claude Nyamugabo qui ne font que corroborer ce que le Coordonnateur du FCC, Nehemy Mwilanya, avait déclaré dans une récente sortie médiatique, à savoir qu'il existerait un accord secret que Félix Tshisekedi et Joseph Kabila auraient signé en vue d'une reprise de pouvoir par le FCC en 2023.

Page 2

49^È CONSEIL DES MINISTRES

Les auteurs des propos tribalistes dans le viseur de la justice

Instruction a été donnée à la justice d'engager des poursuites à l'égard des auteurs des propos au relent tribaliste dans les médias et les réseaux sociaux principalement à l'égard des acteurs politiques. Au cours de la quarante-neuvième Conseil des ministres du vendredi 18 septembre, la population a été invitée à privilégier la cohabitation pacifique de différentes communautés du pays.

La déclaration qualifiée d'incitative à la haine tribale tenue dernièrement par Félix Kabange Numbi, cadre du FCC, à l'endroit des Kasais vivant dans la province du Haut-Katanga, est la goutte d'eau



Les membres du gouvernement en Conseil des ministres

qui a débordé le vase. Une plainte a été déposée contre cet ex ministre

de la santé, un des inconditionnels de la Kabylie.

Page 2

ZUWA

Gaz Mawete dénonce la méchanceté gratuite

Page 4

ENJEUX POLITIQUES

Claude Nyamugabo confirme le retour aux affaires de Joseph Kabila en 2023

Le ministre national de l'Environnement et Développement durable a annoncé le retour au pouvoir de l'ancien président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabange, en 2023.



Claude Nyamugabo

L'apparition de Joseph Kabila au Sénat à l'ouverture de la session ordinaire de septembre, essentiellement budgétaire, a été diversement interprétée dans l'opinion. Pour beaucoup, cela est symptomatique du rêve qui habita le désormais sénateur à vie, de retourner aux affaires en retrouvant le fauteuil présidentiel perdu à la suite de l'élection présidentielle de novembre 2018 pour laquelle il était non partant après expiration de son mandat. Pour l'heure les thuriféraires et autres laudateurs du Front commun pour le Congo (FCC) ne jurent que par le retour au pouvoir de Joseph Kabila Kabange. Ils ne cachent plus leur désir et en parlent de plus en plus avec conviction à l'image du ministre national de l'Environnement et Développement durable, Claude Nyamugabo.

Ce dernier, qui devisait le vendredi 18 septembre à Kolwezi dans la province du Lualaba où il séjourne, a clairement affirmé le souhait de sa formation politique, le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), de voir son leader, Joseph Kabila, revenir au pouvoir. « *Le retour de Joseph Kabila n'est pas un slogan, c'est une réalité. Il va retourner au pouvoir et nous sommes en train d'y travailler. Toute la population attend cela avec impatience* », a déclaré le ministre Claude Nyamugabo qui, par ailleurs, a sollicité l'implication des militants venus en masse, pour que cet objectif que s'est fixé le parti soit réellement atteint. Les propos de Claude Nyamugabo ne font que corroborer ce que le Coordonnateur du FCC, Nehe-my Mwilanya, avait déclaré dans

une récente interview accordée à Jeune Afrique, à savoir qu'il existerait un accord secret que Félix Tshisekedi et Joseph Kabila auraient signé en vue d'une reprise de pouvoir par le FCC en 2023. Ce que dément avec la dernière énergie le secrétaire général intérimaire de l'UDPS, Augustin Kabuya, pour qui « Félix Tshisekedi n'a de compte à rendre qu'au peuple congolais et non à un individu, quel que soit son rang ». A tout prendre, l'option de voir Joseph Kabila, postuler comme candidat à la présidentielle de 2023 est de plus en plus partagée par les cadres et militants du PPRD. Ces derniers ne ratent plus une seule occasion de confirmer cette option, quand bien même l'intéressé ne s'y est pas encore prononcé officiellement.

Alain Diasso

49^E CONSEIL DES MINISTRES

Les auteurs des propos tribalistes désormais dans le collimateur de la justice

Instruction est désormais donnée à la justice d'engager des poursuites à l'égard des auteurs des propos au relent tribaliste dans les médias privés et les réseaux sociaux principalement à l'égard des acteurs politiques.

Le quarante-neuvième Conseil des ministres du vendredi 18 septembre a, entre autres points, abordé la question du tribalisme qui est en train d'être exhumé dans les milieux politiques actuellement sur fond de polémique entre les acteurs politiques membres de la coalition au pouvoir. En effet, entre le FCC et le CACH, pourtant engagés dans un partenariat consensuel du pouvoir, le ton a toujours été incisif, tranchant, voire excessif. Pour défendre leurs autorités morales respectives, en l'occurrence, Félix Tshisekedi et Joseph Kabila, les deux camps poussent l'outrecuidance jusqu'à verser dans un tribalisme usant parfois d'un langage démesuré et déplacé. Cette situation a étendu ses tentacules jusque dans les médias et les réseaux sociaux où les propos à fort relent tribaliste font recette. C'est aux fins de mettre un terme à cette spirale dangereuse qui fait reculer le pays en assénant un coup fatal à la cohésion nationale que le Conseil des ministres a décidé de prendre des mesures

drastiques pour remettre les choses dans l'ordre. C'est ainsi qu'au cours du Conseil des ministres du vendredi, il a été décidé que dorénavant les auteurs des propos tribalistes ne pouvaient plus s'en tirer aussi gratuitement. La justice a été instruite en vue d'engager des poursuites à leur endroit. « *La population est invitée à privilégier la cohabitation pacifique de différentes communautés du pays* », a recommandé le Conseil sur proposition du ministre de l'Intérieur qui a émis des appréhensions suite à la montée du tribalisme dans le pays.

La goutte-d'eau qui fait déborder le vase et qui est à l'origine du tollé observé dans plusieurs milieux intéressés sont, sans doute, les propos qualifiés d'incitatifs à la haine tribale tenus dernièrement par Félix Kabange Nulbi, cadre du FCC, à l'endroit des Kasaiens vivant dans la province du Haut-Katanga. Une plainte a d'ailleurs été déposée contre cet ex-ministre de la Santé qui fait partie des inconditionnels de la « Kabilie ».

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

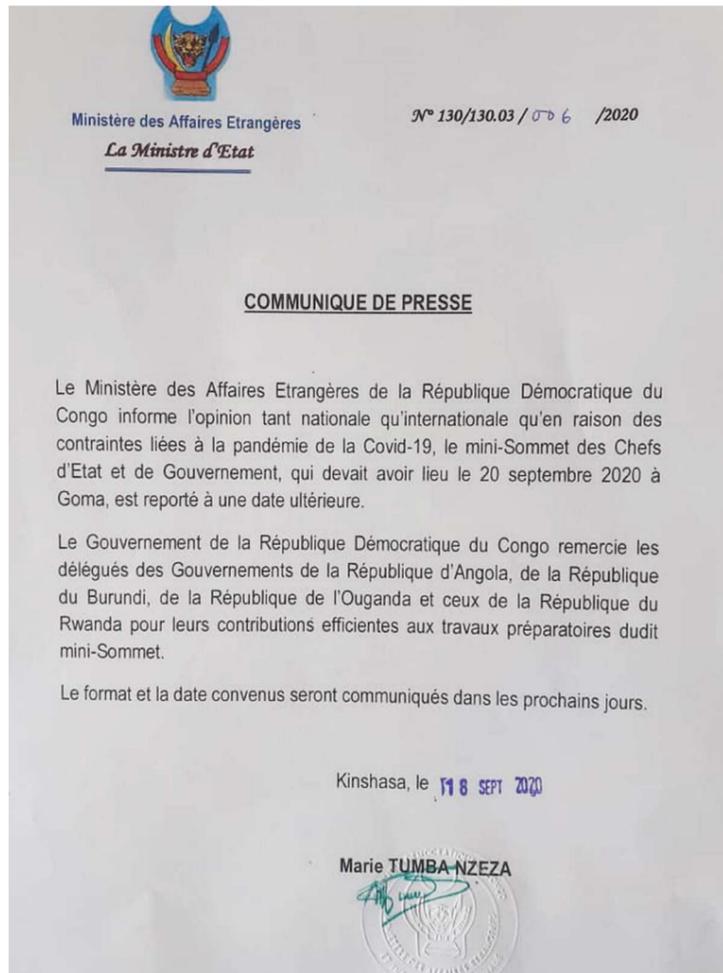
COOPÉRATION

Le mini-sommet de Goma reporté sine die

La ministre des Affaires étrangères de la RDC justifie ce report par des raisons liées à la pandémie du coronavirus.

Cette rencontre initialement prévue le 20 septembre 2020, à Goma, dans le Nord-Kivu, à laquelle devaient prendre part des chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région, a été reportée pour une date non encore indiquée. Mais, dans un communiqué du 18 septembre annonçant ce report, la ministre en charge des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, indique que « le format et la date convenus seront communiqués dans les prochains jours ».

Aussi, la ministre congolaise fait savoir que ce report a été motivé par des raisons liées à la Covid-19. « Le ministère des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo informe l'opinion tant nationale qu'internationale qu'en raison des contraintes liées à la pandémie de covid-19, le mini-sommet des chefs d'Etat et de gouverne-



La lettre de la ministre des Affaires étrangères

ment qui devrait avoir lieu le 20 septembre à Goma est reporté à une date ultérieure », lit-on dans ce communiqué. Une rencontre physique en 2021

Dans une lettre du gouvernement de Rwanda, le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale, qui a salué l'initiative de la rencontre prévue à Goma et la pertinence des sujets à traiter, a, par ailleurs, annoncé que le président Paul Kagame voudrait privilégier une rencontre physique qui pourrait être envisagée début 2021. Les autorités rwandaises auraient, selon cette correspondance, recommandé, compte tenu de la situation actuelle de la covid-19, un mini-sommet par vidéo-conférence, à une date à convenir par toutes les parties concernées.

Cette réponse était la réaction du gouvernement rwandais à

la note verbale du ministère congolais des Affaires étrangères dans laquelle il annonçait la tenue, le 20 septembre, du mini-sommet de Goma par vidéo-conférence.

Il a également été rappelé que l'ambassadeur de l'Ouganda reçu par la ministre Marie Tumba Nzeza, le 15 septembre, avait, quant à lui, confirmé la présence du président ougandais, Yoweri Museveni, à cette rencontre, à sa date du 20 septembre 2020.

Le mini-sommet prévu à Goma devrait porter sur « la paix et la sécurité dans la région, les relations diplomatiques et politiques entre ces Etats, et la relance des activités économiques dans le contexte actuel de lutte contre la pandémie à coronavirus ». Les pays attendus ont été l'Angola, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda ainsi que la RDC.

Lucien Dianzenza

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila inspecte les travaux de construction de certaines artères

Le numéro 1 de la capitale congolaise a voulu s'imprégner de l'évolution des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine dans certaines communes de Kinshasa dont Matete, Lemba, Ngaba et Limete.

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a effectué, le 18 septembre 2020, une descente sur certaines artères de la ville en vue d'inspecter les travaux de construction de ces avenues. Le numéro un de Kinshasa a notamment visité les communes de Matete, de Lemba, de Ngaba et de Limete.

A Lemba, Limete et Ngaba, le gouverneur Ngobila a échangé avec le directeur général de la société Safrimex, qui exécute des travaux d'aménagement de certaines artères de ces municipalités lancés depuis juillet 2020. Cet entretien a tourné autour de l'évolution de ces travaux.

Dans la commune de Matete, le maire de la ville-province de Kinshasa a inspecté les travaux sur l'avenue de la paix, dans le quartier Malemba, exécutés par l'Office des voiries et drainage (OVD). Ces travaux, note-t-on, sont au niveau de remblayage des bitumes.

Ces travaux de réhabilita-



Le gouverneur et le vice-gouverneur, avec les responsables de Safrimex

tion de la voirie urbaine, rappelle-t-on, rentrent dans le cadre du programme du gouvernement provincial. Ils ont pour objectif de faciliter le déplacement des populations et booster le développement économique de la capitale congolaise.

Une visite de réconfort au centre de santé « Ré-

volution »

Pendant cette ronde de la ville, le gouverneur de la ville de Kinshasa a posé un geste de générosité en faveur des responsables et patients du centre de santé et « Révolution », dans la commune de Kisenso, où des inciviques avaient violé deux infirmières et emporté plusieurs biens de valeur.

A la tête de la délégation des membres du gouvernement provincial, Gentiny Ngobila a apporté à cette formation médicale un don en vivres et des kits sanitaires. Dans ce lot, on pouvait compter trente lits, trente matelas, trente sacs de riz, cinq cartons de pilchards, deux cents masques, cinq bidons d'huile de 25 litres, deux cartons

de désinfectant et plusieurs médicaments de première nécessité.

Avant de quitter cette municipalité, le gouverneur Ngobila a instruit la police et d'autres services de sécurité de traquer les malfaiteurs qui sont encore en cavale pour qu'ils subissent la rigueur de la loi.

Il est, en effet, rappelé que dans la nuit du 11 au 12 septembre, un groupe de bandits est entré par effraction dans ce centre de santé. Il y a violé deux infirmières et emporté des biens appartenant aux malades et au personnel de cette formation médicale. Appréhendés, trois de huit présumés malfaiteurs ont été condamnés, le 15 septembre, à 20 ans de prison, par le Tribunal de Grande instance de Kinshasa/Matete, pour vol qualifié, extorsion et viol. Deux des personnes arrêtées ont été disculpées pour absence d'indices de culpabilité et trois mineurs ont été renvoyés au Tribunal pour enfants.

Lucien Dianzenza

ZUWA

Gaz Mawete dénonce la méchanceté gratuite

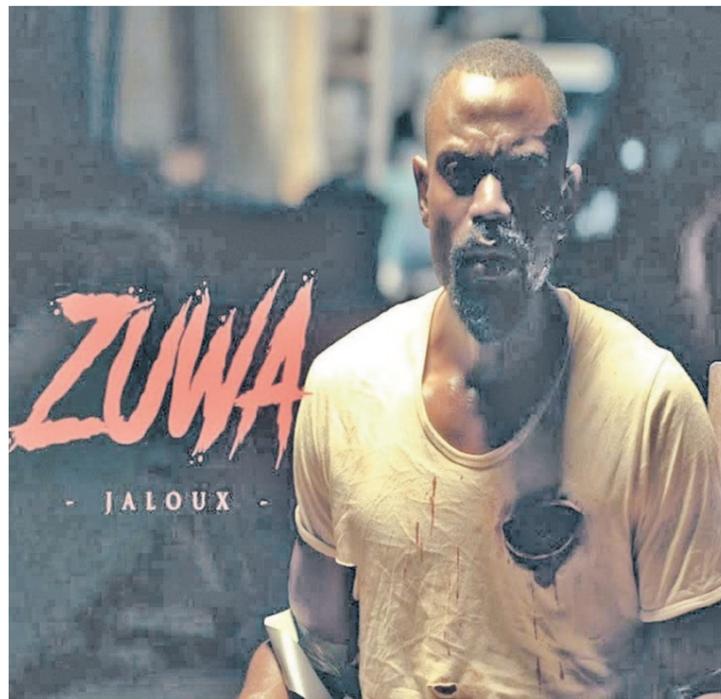
Explicite sur le sujet, le court métrage de huit minutes, clip officiel de son nouveau single produit par Bomayé Musik, avoisine les 110 000 vues sur YouTube une semaine après sa sortie, le vendredi 11 septembre.

« La calomnie est la première raison des envieux, des jaloux et des fripons », disait Joseph Michel Antoine Servan. La pensée de l'écrivain français mort au début du XIXe siècle trouve un écho dans le dernier clip de Gaz Mawete. La vidéo le dit de manière plus éloquente que Zuwa, le morceau lui-même, un extrait du prochain album Tsunga. Des premières paroles, Agara Binana, l'intro habituelle du jeune chanteur que l'on entend à trois minutes quarante-quatre jusqu'à six minutes vingt-huit, on en a à peine pour deux minutes quarante-quatre de chanson alors que le clip dure huit minutes neuf.

Le moment où Gaz Mawete pousse la chansonnette tient juste le temps d'un cauchemar et passe pour une « incursion » dans l'univers du personnage central, un trentenaire de classe moyenne. Au début du clip, ce dernier fait un aveu à ses trois copains : il ne porte pas le jeune chanteur dans son cœur. La conversation est animée, en musique de fond joue Kibokolo, un air de l'artiste qu'il livre en pâture. Dans ce club, comme on en trouve un peu partout à Kinshasa, où la bande passe la soirée, l'un des copains du forcené lui demande s'il connaît celui qu'il dénigre, il rétorque : « Est-ce qu'il faut le connaître pour savoir que c'est quelqu'un de pas net ? Ce n'est pas quelqu'un de bien ! ». Et d'ajouter sur le même ton méprisant et dénotant de franchise : « Moi je ne l'aime pas. Il m'énerve ! ». La déclaration accueillie par des huées de désap-

probation du reste de la bande ravive la conversation. Une autre question fuse alors : « Qu'est-ce qu'il t'a fait au juste ? ». Il répond : « Ecoutez, il ne m'a rien fait. Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'il peut bien me foutre ce pauvre con ? ». Ses copains rient de bon cœur. Il poursuit : « Non mais, je vous jure, c'est juste que je ne l'aime pas et je déteste sa façon de faire les choses. Nayebi te, mais alingi ko miboulé trop (Je ne sais comment le dire mais il a une très haute opinion de lui-même) ». C'est là que sur un ton de reproche, l'un le reprend : « Mais, mon cher amiboulé ndenge nini ? Ye azosala vie naye yope ozosala vie nayo (comment penses-tu qu'il a une très haute opinion de lui-même ? Il mène sa vie et toi la tienne) ». Et pour couper court un deuxième tranche : « Bon, les gars, moi, demain j'ai une très longue journée, je crois même que l'on doit se tirer ». Le dénigrateur rétorque : « Oui, c'est une bonne idée, barrez-vous ! ». La première minute du clip s'achève ainsi.

Durant tout le trajet qui le mène à son domicile, le détracteur est « assailli » de toute part. Dans la pénombre, son regard s'arrête sur un panneau publicitaire annonçant la sortie du nouvel opus de Gaz. Puis, la radio diffuse un air du chanteur qu'il reconnaît, il zappe C'est raté !, mais quand il change de station, c'est sur Game over qu'il tombe. Il s'acharne alors à changer de fréquence, le comble c'est qu'il a droit cette fois à l'extrait du Journal Afrique



de TV5 où l'on présente Gaz Mawete. C'en est trop, il éteint sa radio. Deux minutes et demie sont entamées.

Le jaloux est son propre tortionnaire

Les deux premières parties de la vidéo illustrent à suffisance une citation fort à propos d'Étienne de Jouy. « L'envieux, jaloux de la réussite d'autrui, joint au ridicule celui de la méchanceté sans esprit ; vous l'entendrez dénigrer tous les talents, contester tous les succès, affaiblir tous les éloges, et renchérir sur toutes les critiques », affirme le dramaturge dans L'Hermite de la Chaussée-d'Antin. Dans la suite, le jaloux du clip fait un cauchemar dans lequel il

a pour bourreau le chanteur qu'il déteste. Gaz lui fait subir les pires sévices : coups de poings en plein visage, clous plantés dans les genoux, décharge électrique et pour finir un tir à bout pourtant pour l'achever. Cette dernière scène le sort de son cauchemar. La morale du clip, explique la jeune star au Courrier de Kinshasa : « Evitons d'être jaloux car cela nous fait du mal à nous-même, cet homme l'est au point qu'il va jusqu'à faire cet affreux cauchemar ». En étant jaloux, poursuit-il, « il s'impose à lui-même une torture psychologique ».

Par ailleurs, l'étoile montante de la jeune génération actuelle de la musique congolaise nous a confié avoir écrit Zuwa sur base

d'expériences personnelles. Gaz Mawete a reconnu avoir essuyé un affront, fait face à une marque d'antipathie et à des propos outrageux tenus en son absence qui lui sont remontés. Choqué à l'instant par l'hostilité dont il a été victime, il a accusé le coup et choisi d'exprimer son ressenti en chanson. Dans Zuwa, il s'adresse plutôt à un homologue chanteur à qui il demande de lui avouer sa jalousie qui tiendrait à son succès qu'il ne peut admettre. « Tu devrais dire ce qui t'offusques sinon tu crèverais de jalousie. Nous avons opté de t'appeler leader. Nous acquiesçons le fait que tu sois plus fortuné, plus beau et mieux vêtu que nous », dit-il. L'on en vient tout de suite à penser qu'il fait allusion à une autre star, un aîné dans la musique. Mais Gaz Mawete a esquivé la polémique, prétendant s'adresser plutôt à « tous ceux qui sont jaloux de leurs pairs dans tous les domaines ». Et que, dans son cas, la jalousie qu'il suscite parce qu'il fait « du bon boulot » ne va pas entamer son capital estime de soi ou l'empêcher de réussir. Cela serait plutôt de nature à remonter à bloc le poulain de Bomayé Musik convaincu que l'on parle de « la réussite lorsqu'on atteint ses objectifs ». N'en déplaise à ses détracteurs, il nourrit au quotidien l'ambition de « changer la musique congolaise, en atteignant un niveau qui va motiver tous les talents de la RDC ». Dans l'idée de percer jusqu'à « un niveau jamais atteint avant ».

Nioni Masela



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CONFLITS

Plus d'un milliard de déplacés dans le monde d'ici à 2050

Plus d'un milliard de personnes risqueraient d'être déplacées dans le monde d'ici à 2050, à cause des changements climatiques et des conflits. Et ce n'est qu'un début, selon l'institut.

Cette annonce alarmiste est consignée dans le rapport de l'Institut for Economics and Peace (IEP). En cause, la croissance démographique, le stress hydrique, l'insécurité alimentaire, la sécheresse et les inondations qui ont fait près de 30 millions de déplacés en 2019. Mais ce n'est qu'un début de ce qui attend la planète, selon l'institut. L'accroissement rapide de la population, le manque d'accès à la nourriture et à l'eau et les catastrophes naturelles risquent de faire plus d'un milliard de déplacés d'ici à 2050, selon une analyse des risques écologiques mondiaux menée par l'IEP, un groupe de réflexion indépendant.

Le rapport de l'IEP prédit d'ici 2050, que 141 pays seront exposés à au moins une menace écologique. Les 19 pays les plus menacés comptent une population de 2,1 milliards d'habitants, soit 25% de la population mondiale.

Le rapport parle de 1,2 milliard de déplacés d'ici 2050

La population mondiale devrait s'élever à 10 milliards d'habitants d'ici 2050. Ce qui va entraîner une course aux ressources naturelles et alimenter les conflits. Près de 1,2 milliard de personnes vivant dans les zones vulnérables que sont l'Afrique subsaharienne, l'Asie centrale ou le Moyen-Orient pourraient



être contraintes d'émigrer. Et 60% d'eau douce serait déjà moins disponible qu'il y a 50 ans, selon le fondateur de l'IEP, Steve Killelea. Et la demande en nourriture est

attendue en hausse de 50% dans les trente prochaines années. Alors que les catastrophes naturelles sont appelées à se multiplier en raison du réchauffement climatique. Dans

ce contexte, même des pays stables deviendraient vulnérables en 2050. Steve Killelea poursuit : « Les menaces écologiques et le changement climatique posent de sé-

rieux défis à la paix mondiale. Au cours des 30 prochaines années, l'accès insuffisant à la nourriture et à l'eau ne fera qu'augmenter si la communauté internationale ne commence pas de coopérer de toute urgence ». D'ici 2050, 3,5 milliards de personnes pourraient souffrir d'insécurité alimentaire, soit 1,5 milliard de personnes de plus qu'aujourd'hui.

Vingt pays africains classés « très vulnérables »

Parmi les pays africains les plus menacés, le rapport cite le Mozambique, la Namibie, Madagascar, le Tchad, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Nigeria, l'Angola, le Burkina Faso, l'Ouganda, le Mali, le Niger... Ces pays souffrent déjà de pénuries de ressources, de faibles niveaux de paix et de taux de pauvreté élevés. Les cinq pays où l'insécurité alimentaire est la plus élevée sont la Sierra Leone, le Liberia, le Niger, le Malawi et le Lesotho. Plus de la moitié de la population vit dans l'incertitude d'avoir suffisamment de nourriture pour rester en bonne santé. Le manque de résilience exacerbera l'insécurité alimentaire et la compétition pour les ressources, entraînant une augmentation des troubles civils et des déplacements massifs, ainsi qu'une croissance des flux de réfugiés dans les pays développés.

Noël Ndong

« Les menaces écologiques et le changement climatique posent de sérieux défis à la paix mondiale. Au cours des 30 prochaines années, l'accès insuffisant à la nourriture et à l'eau ne fera qu'augmenter si la communauté internationale ne commence pas de coopérer de toute urgence »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

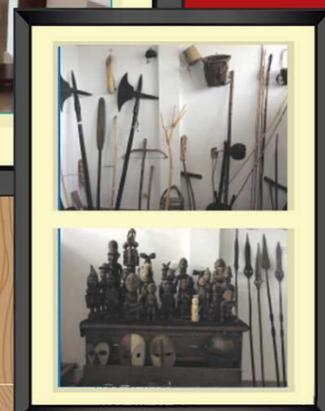
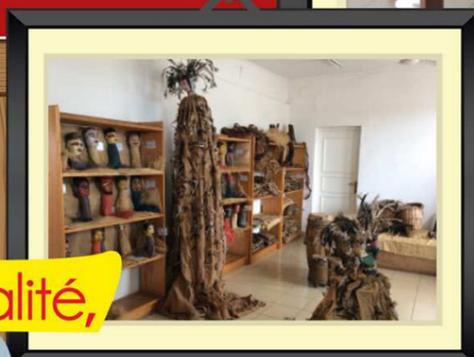
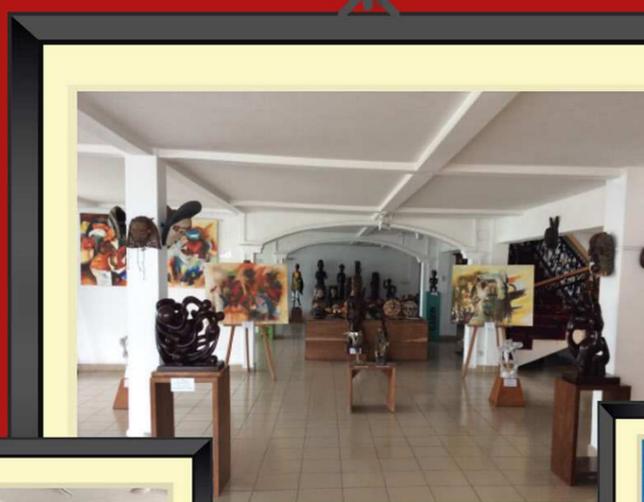
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CONSULTATIONS MINISTÉRIELLES

Le Congo et la RCA renforcent leurs axes de coopération

La quatrième session de la Commission technique mixte en matière de frontière entre le Congo et la République centrafricaine s'est tenue le 18 septembre, à Brazzaville. Les délégations ministérielles des deux pays ont été conduites respectivement par le ministre des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso, et son homologue de la Centrafrique, Sylvie Baïpo Temon.

Les consultations qui se sont déroulées en présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mbolou, ont porté sur la coopération dans les secteurs d'hydrocarbure, des mines et de la géologie, des eaux et forêts, chasse et pêche, de l'urbanisme, de la ville et de l'habitat.

A l'issue des réunions de travail sectorielles, les participants ont convenu, en ce qui concerne les secteurs du pétrole, des mines, et de la géologie, d'instaurer un nouveau cadre de coopération incluant les hydrocarbures, et de désigner les membres du comité technique de suivi du protocole d'accord dans le domaine minier.

S'agissant des secteurs des eaux et forêts, chasse et pêche, les deux parties se sont accordées pour mettre en place un accord cadre sur l'échange d'expérience en matière d'afforestation, de reboisement, d'échange de matériel végétal performant, de gestion durable des forêts, de valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL), y compris le commerce transfrontalier etc.

Pour ce qui est du domaine de l'urbanisme, de la ville et de l'habitat, les délégations du Congo et de la RCA vont définir un cadre juridique de coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire, du développement urbain, du système cadastral, des outils de planification et de l'harmonisation des textes.

Plusieurs sujets d'ordre régional et international ont été également



Les deux délégations lors des travaux/credit photo adiac

évoqués. Au plan de la sous-région, les deux parties se sont félicitées de l'aboutissement du processus de réforme institutionnelle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Elles ont salué, à cet égard, l'entrée en fonction de la nouvelle commission. En ce qui concerne l'Union africaine, le Congo et la RCA ont exprimé leur satisfaction pour l'entrée en vigueur de l'accord sur la création de la Zone de libre-échange africaine (ZEL-CAF), qui facilitera à terme, les investissements et le commerce sur le continent.

Dans le domaine de la santé, notamment la lutte contre la pandémie de coronavirus, ils se sont félicités des mesures qui ont été prises, respectivement par les deux pays pour limiter la propagation du virus et le nombre de décès. Sur ce, les participants ont souligné la nécessité d'un

futur vaccin contre la Covid-19, qui demeure, selon eux, « un bien commun de l'humanité ».

Au sujet des différentes crises à travers le monde, les deux délégations ont souligné l'importance de la paix et de la sécurité « pour le développement et la prospérité des nations », et appelé la communauté internationale à s'y investir pleinement pour trouver des solutions.

Concernant les prochaines élections en Centrafrique, la délégation congolaise a été informée de l'évolution du processus électoral et de l'engagement du gouvernement centrafricain à « conduire ce processus à son terme, avec le concours des acteurs nationaux et des partenaires internationaux, dans le cadre fixé par la loi ».

Vers la création d'un mécanisme de gouvernance territoriale

Dans son discours, la ministre des Affaires étrangères et des centrafricains de l'étranger, Sylvie Baïpo Temon, a rappelé que le programme frontière de l'Union africaine engage les pays membres à procéder à la démarcation et à la délimitation de leurs frontières communes. « C'est dans ce contexte que les deux gouvernements se sont lancés dans ce processus, dans le but de créer les conditions d'un renforcement de confiance réciproque fondée sur les limites frontalières plus sûres, gage de sécurité et de stabilité », a-t-elle ajouté.

Il ne s'agit nullement, selon elle, d'ériger un mur de séparation entre le Congo et la RCA, mais plutôt de parvenir à créer « un mécanisme commun de gouvernance territoriale préventive des problèmes sécuritaires transfrontaliers ».

En outre, Sylvie Baïpo Temon espère

que son pays et le Congo parviendront à rentabiliser leurs frontières terrestres et fluviales, à travers des programmes de développement mettant en valeur ce que les deux pays ont en partage de patrimoine culturel et des ressources naturelles. Elle a, en outre, réitéré le soutien du gouvernement centrafricain au « grand projet de développement » porté par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, à travers la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Par ailleurs, son pays entend faire de l'axe Bangui-Brazzaville-Pointe-Noire, « la deuxième façade maritime de la République centrafricaine ».

Pour sa part, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a rappelé l'objectif de la rencontre de Brazzaville qui, selon lui, s'inscrit « dans le prolongement de celle de Bangui tenue en juillet dernier sur la question des frontières », au cours de laquelle les ministres congolais de l'Intérieur et de la Défense avaient pris part. Les deux parties étaient parvenues, a-t-il souligné, « à des résultats fructueux, et convenus de la présente réunion pour approfondir les questions entamées ».

Avant de s'envoler pour Bangui, les quatre ministres centrafricains ont rencontré le Premier ministre, Clément Mouamba, pour lui rendre compte du déroulement des consultations ministérielles.

Yvette Reine Nzaba

ayoba

Écoutez la musique sans forfait internet !

Si vous êtes un utilisateur MTN écouter le meilleur de la musique sur ayoba sans forfait internet !

Accédez gratuitement à 10 playlists de 20 titres des meilleurs artistes Congolais et internationaux.

Vous pouvez tchatter et écouter de la musique en même temps.

Rejoignez la famille ayoba.

Créé en Afrique pour le monde.



Téléchargez sur ayoba.me



VIE ASSOCIATIVE

Po na Ekolo enregistre cinquante nouvelles adhésions

Cinquante nouvelles associations représentées par leurs responsables parmi lesquelles « LAMUKA » ont signé le 18 septembre à Brazzaville, en présence du coordonnateur général de Po Na Ekolo Samu na Bwala, Elvis Digne Okombi Tsalissan, le manifeste d'adhésion à cette dynamique.



Une vue des différentes associations

« Je voudrais ce matin vous dire qu'en signant cet acte, vous rejoignez une grande famille. Po Na Ekolo étant, sans nul doute, la plus grande dynamique qui existe au Congo. Vous y trouverez des hommes et des femmes qui dorénavant seront à vos côtés dans les combats que vous aurez à mener », a déclaré le coordonnateur général de la dynamique après avoir pris acte de cette adhésion, avant de souligner par ailleurs que l'adhésion ne suffit pas; il faut en être digne dans le comportement au quotidien, dans la capacité à résister dans les combats nobles et à militer pour les faibles.

Interrogées sur la raison de leur adhésion à la dynamique, certaines de ces associations justifient leur engagement par la volonté de combattre les antivaleurs au Congo.

Elvis Digne Okombi Tsalissan a clos son propos en rappelant à la coordination générale de son organisation, la reprise de la campagne Elikia sur l'ensemble du territoire national après un mois de trêve.

Jean Jacques Koubemba

ELECTRICITÉ

Brazzaville dotée de vingt nouveaux transformateurs

Construit dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale (BM), ces postes transformateurs permettront d'améliorer la desserte électrique dans les quartiers, de renforcer les réseaux existants et de mettre fin au phénomène de délestage.

La cérémonie de transfert de responsabilités et de mise en service officielle des vingt nouveaux postes de transformation électrique Moyenne tension (MT) et Basse tension (BT) et réseaux BT associés réalisés à Brazzaville s'est déroulée le 18 septembre au CSI Ebina, à Ouenzé. Confiés au groupement MBTP/CELEC, le coût de ces travaux qui ont duré neuf mois s'élève à plus de trois milliards FCFA.

Le projet de construction de ces infrastructures électriques vise, entre autres, l'augmentation du nombre de postes de transformation par la garantie de la puissance nécessaire et l'amélioration de la qualité de l'énergie électrique distribuée aux consommateurs; l'extension du réseau BT pour assurer la desserte des zones non desservies en électricité. Il vise également le raccordement des nouveaux clients et l'augmentation du chiffre d'affaires de la société Energie électrique du Congo (E2C) et l'éclairage public autour des nouveaux postes.

En effet, le groupement MBTP/CELEC a dû réaliser ce déploiement pour, entre autres, installer 39 909 ml de réseau BT permet-

tant de reconfigurer le réseau existant. « Ce sont 2 496 poteaux en bois et 486 poteaux métalliques qui ont été mis en œuvre avec 500 luminaires fixés. Ces vingt nouveaux postes viennent décongestionner trente-un postes existants et leur impact porte sur environ 60 000 habitants », a souligné le coordonnateur du projet Peedu, Maurice Bouesso, dans la présentation du projet.

L'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, dont l'arrondissement a abrité la cérémonie symbolique de remise officielle de ces vingt nouveaux postes, a déclaré qu'il s'agissait d'un précieux cadeau que le gouvernement a offert à la population.

Principale bénéficiaire de cet investissement, le directeur général d'E2C, Jean Bruno Adou Danga, s'est félicité du travail abattu par le groupement MBTP/CELEC. Selon lui, c'est un travail bien fait des points de vue du génie civil et du génie électricité. « Nous sommes très contents, très ravis de ce travail. Félicitations à l'entreprise et à la Banque mondiale ! Veillez à la sécurisation des installations, faire un effort

pour abandonner les cycles de construction, destruction, reconstruction. Dès qu'on a construit, c'est un acquis et on ne peut plus y revenir », a-t-il ainsi exhorté la direction départementale de Brazzaville.

Le conducteur des travaux génie électricité au groupement MBTP/CELEC, Venant Bollo-Zorro, s'est félicité du fait que le gouvernement ne cesse d'accompagner les entreprises locales dans la mise en œuvre des projets de grande envergure. « C'est une fierté de contribuer à la construction de telles infrastructures et nous ne pouvons qu'être contents. Aujourd'hui, nous avons réalisé un grand projet qui consiste à construire vingt nouveaux postes et un réseau BT associé, donc le groupement MBTP/CELEC est capable de réaliser les grands travaux d'électricité au Congo et partout ailleurs », s'est-il réjoui.

Notons que la cérémonie a été présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Yannick Nkodia, en présence de son collègue de l'Équipement et de l'Entretien routier, Frédéric Manienze.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Afrique de l'Ouest : tensions palpables

Pourquoi la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest-CEDEAO garde sous pression le Mali et les militaires qui sont à sa tête depuis quelques semaines ? Parce que, premièrement, elle applique les principes que les pays de la sous-région ont arrêtés d'accord partie pour assurer le développement et l'épanouissement de leur espace communautaire; deuxièmement, parce qu'elle ne veut pas voir l'irruption des soldats maliens dans la sphère politique servir d'exemple à d'autres soldats dans les pays voisins.

Nous l'écrivions ici même il y a quelques semaines que les jeunes officiers qui ont pris le pouvoir au Mali dans les conditions que l'on sait devraient se rendre très vite à l'évidence que l'environnement international ne se prête plus à cet exercice. Ils avaient beau être portés par une révolution populaire, et revendiquer leur dévouement pour la cause nationale, la foule qui a scandé dans l'euphorie de la chute de l'ancien régime « vive les forces armées maliennes », tournera

casaque dans un proche avenir pour exiger leur retour dans les casernes. Là où, semble-t-il, les militaires sont les mieux préparés à défendre la nation contre l'ennemi. Le leur actuellement, en dehors du délitement progressif de l'État, est la nébuleuse terroriste qui poursuit sans coup fêrir le massacre des populations civiles et des soldats qu'elle trouve sur ses routes sinueuses.

Pourquoi les tensions demeurent palpables pas seulement au Mali mais dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest ? On est en droit de dire, s'agissant du Mali, d'ailleurs, que militaires et civils pourront rapidement trouver un terrain d'entente pour le partage du pouvoir. Ce pays n'est pas en période électorale comme deux de ses voisins, la Côte d'Ivoire et la Guinée où les joutes s'annoncent tendues. Avec plus d'appréhensions pour le pays de Félix Houphouët Boigny.

Le 31 octobre prochain, les Ivoiriens devront choisir entre Alassane Ouattara, le président sortant, Henri Aimé Konan Bédié, son prédécesseur, Bertin Koua-

dio Konan, le dissident du Parti démocratique de Côte d'Ivoire qui présente Bédié, et Pascal Affi N'Guessan, ancien Premier ministre et ancien proche de l'autre ancien président Laurent Gbagbo dont il a hérité l'aile dissidente du Front populaire ivoirien, son parti. Les quatre candidats dont les dossiers ont été validés par la Cour constitutionnelle sur la quarantaine de prétendants ont chacun son propre parcours.

Au demeurant, les inquiétudes dont parlent beaucoup de chancelleries étrangères ne viennent pas directement de ces quatre postulants. Elles tirent leur source de l'invalidation de deux candidatures, celle de Laurent Gbagbo et celle de l'ex-président de l'Assemblée nationale et président de Générations et peuples solidaires, Guillaume Soro. Passe encore pour Laurent Gbagbo qui parle moins sur la question, mais Soro, l'ex-chef des forces nouvelles, qui conduisit pendant plusieurs années la rébellion contre Gbagbo ne s'avoue pas vaincu. Il a livré un message sonore le 17 septembre à Paris, dans le très select

hôtel le Bristol, scandant que sa candidature à la présidentielle ivoirienne est irrévocable.

Mettons que les quatre candidats signalés plus battent campagne dans les bonnes conditions, que les Ivoiriens exercent leur devoir civique dans les mêmes modalités, que les résultats ne souffrent d'aucune contestation violente comme ce fut le cas en 2010-2011. Le discours épais de Guillaume Soro aura moins de prise sur les événements. Si, par contre, des violences se font jour dans le sillage de la proclamation du scrutin présidentiel du 31 octobre, si les candidats n'assument pas leurs responsabilités, des fissures apparaîtront dans la maison Côte d'Ivoire et donneraient lieu à des mauvaises circonvolutions.

La situation en Guinée, tout aussi à suivre, est peut-être moins volatile que celle de la Côte d'Ivoire où, comme on le voit, ce sont beaucoup plus des ex- et ex, anciens et anciens du champ politique, assis sur leurs lauriers, qui alimentent la controverse.

Gankama N'Siah

LOTÉRIE

La Cogelo traverse une situation confuse

Le conseil d'administration de la Congolaise de gestion et de loterie (Cogelo) tenu, le 18 septembre à Brazzaville, a révoqué le directeur général de cette structure, Nestor Tchissambot Makosso, pour mauvaise gestion. Il a été remplacé par Guy Roger Moigni.

Parmi les reproches faits au directeur général, figurent quatre mois d'arriérés de salaire, l'absence du bilan budgétaire de 2019, non présentation du budget 2020, des dettes colossales au niveau des impôts et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

« La Cogelo est en ce moment dans une situation très critique. Donc, il était nécessaire pour le conseil d'administration de trouver des solutions urgentes pour éviter la faillite de cette structure », a déclaré le président du conseil d'administration par intérim, Guy Wilfrid Ewolo.

Réagissant aux conclusions du conseil d'administration, le directeur général sortant de la Cogelo a, lors d'un point de presse animé le 19 septembre dans les locaux de l'entreprise, qualifié ledit conseil de complot et d'illégal.

« En tant qu'intérimaire, il n'a pas le droit



de prendre une telle décision. Déjà que sa fonction est illégale. J'ai été nommé en Conseil de ministres. Donc, il n'y a que le président de la République qui peut me démettre de mes fonctions », a-t-il déclaré, avant de rejeter en bloc toutes les accusations faites à son endroit.

A propos des salaires, il a soutenu en brandissant le dernier bulletin de salaire que la société n'enregistre qu'un mois de retard (août), contrairement à ce qui a été dit. En outre, afin de s'acquitter de sa dette au niveau de la CNSS qui s'élevait à 8 milliards FCFA au moment de sa prise de

fonction, la société a mis en place un plan de redressement ayant permis à la structure d'apporter à ce jour, un acompte de 29 millions de FCFA.

« Certains agents à la retraite perçoivent déjà leur pension. La liste des concernés sera complétée progressivement », a-t-il

assuré. « Aux impôts où la dette de la société s'élevait à plus de 20 milliards FCFA, nous avons aussi commencé à payer », a poursuivi le directeur général.

Afin de booster l'activité, l'entreprise a signé récemment des partenariats avec des sociétés indienne et sud-africaine. « Nous avons aussi un partenariat avec 1er Bet qui apportait à nos caisses chaque mois 150 millions FCFA. Malheureusement, le contrat a été résilié à cause de ces cadres malintentionnés », a regretté Nestor Tchissambot Makosso.

Rappelons que le directeur général de la Cogelo a été accusé en 2016 pour détournement d'environ quatre milliards francs CFA puis acquitté en décembre 2017, par la chambre administrative de la Cour suprême, après neuf mois de prison.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MPSIR/2020/UGP PADEC



POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ D'ELABORER LA STRATEGIE DE COMMUNICATION GLOBALE ET DIGITALE DU PADEC



1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé d'élaborer la stratégie de communication globale et digitale du PADEC.

2-L'objectif principal de la mission est d'élaborer une stratégie de communication pour promouvoir le développement des entreprises et son plan d'actions clairs, opérationnels et adaptés au contexte congolais durant la durée du projet PADEC ceci, afin de permettre une identification des besoins d'informations et une diffusion des bonnes informations.

3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants: (i) les qualifications générales et expérience du cabi-

net, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé d'élaborer la stratégie de communication globale et digitale du PADEC » doivent être envoyées au plus tard le 02 Octobre 2020 aux adresses ci-dessous :

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex /Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 15 septembre 2020

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les travailleurs de la Sopéco entrent en grève illimitée à compter du 21 septembre

Réunis en assemblée générale extraordinaire, le 17 septembre à Brazzaville, les agents de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) ont décidé d'une grève générale illimitée à partir du 21 septembre prochain, suite au non-paiement de vingt mois de salaires. Ils exigent le paiement de cinq mois en vue d'éponger les impayés à ce jour.

N'ayant pas trouvé gain de cause avec la hiérarchie, les travailleurs de la Sopéco ont résolu d'entamer une grève générale illimitée afin, disent-ils, de restaurer et de développer la Sopéco. Outre vingt mois de salaires impayés, ces derniers réclament également les notifications des arriérés de 2017, 2018, 2019 ainsi que leurs modalités de paiement. S'agissant de la suspension et des ruptures de contrats des partenaires sociaux, les travailleurs demandent la réintégration et la levée de ses mesures.

Au cours de l'assemblée générale, l'intersyndicale et les travailleurs de la Sopéco ont évoqué la situation de la poste Mobile qui, selon eux, est une arnaque à l'Etat, car elle n'est pas un nouveau produit de la société comme l'ont fait croire le ministère de tutelle et la direction générale. « Avec un capital de dix millions de francs CFA, la gestion et les bénéfices de la poste mobile relèvent de la responsabilité d'une société anonyme », ont-ils dénoncé.

« Trop c'est trop ! nous voulons que la direction générale prenne ses responsabilités. Comment expliquer le fait que la poste mobile soit un produit de la Sopéco mais que sa gestion et ses bénéfices profitent à

une société anonyme ? », a déploré le secrétaire général de la Fédération des syndicalistes de la poste, Franck Siassia Mikouza. Concernant le cahier de revendications déposé le 17 décembre 2019, conforté par le procès-verbal de non conciliation, l'inspection du travail a constaté la non-volonté de dialoguer de la direction générale avec les représentants syndicaux après quatre convocations et une lettre d'invitation. « Nous voulons revenir sur la table de négociations dans un bref délai afin de palier ce qui est écrit dans le cahier de revendications », a déclaré Gestas Ngami Ndzala, secrétaire général du postier.

Les agents ont, par la même occasion, dénoncé le non-respect des textes en vigueur par la direction générale ainsi que les mauvaises conditions de travail. « Aujourd'hui nous cumulons vingt mois d'impayés. La direction générale ne communique pas avec ses partenaires



Stell Gabiot, membre de l'intersyndicale lisant le communiqué final/Adiac

sociaux pour démontrer et prouver à ces derniers, souvent en contact avec les travailleurs, les difficultés que rencontre l'entreprise », a fait savoir Gestas Ngami Ndzala.

« Nous voulons revenir sur la table de négociations dans un bref délai afin de palier ce qui est écrit dans le cahier de revendications »,

Notons que la Sopéco est une entreprise publique en pleine restructuration, à caractère industriel et commercial, qui compte actuellement quarante-quatre bureaux à travers le territoire national. Depuis quelques années, elle se trouve dans une situation financière déficitaire.

Gloria Imelda Lossele

Les enseignants volontaires menacent de boycotter l'année scolaire

4 160 enseignants volontaires revendiquent le paiement de six mois de bourses impayées et promettent de ne pas reprendre le chemin de l'école au titre de l'année scolaire 2020-2021 si la situation n'est réglée.

Sous la pluie qui s'est abattue sur Brazzaville le 17 septembre, les enseignants volontaires ont fait un concert de casseroles devant le ministère des Finances pour se faire entendre. « Si nos revendications ne sont pas prises en compte, nous n'irons pas enseigner », a fait savoir Christian Madila, secrétaire général de la coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement. Par ailleurs, ces enseignants interpellent les pouvoirs publics sur la notification du quota, la publication des textes d'intégration... Le protocole souligne que 4160 enseignants volontaires devraient recevoir une bourse de 50 à 75.000 Fcfa par mois pour attendre leurs intégrations à la Fonction publique qui se feront progressivement. Ils déplorent la lenteur administratif car jusque-là certains dossiers

sont encore dans le circuit d'approbation.

Equation à résoudre

Dans ce contexte d'urgence sanitaire due à la Covid-19,

la rentrée scolaire pour le cycle primaire et secondaire est fixée au 12 octobre. Les mesures barrières à observer, notamment la distanciation physique et l'interdiction de

rassemblement de plus de cinquante personnes, poussent le gouvernement à opter pour d'autres approches pédagogiques. Ainsi, les classes pléthoriques seront éclatées et,

par conséquent, les cours se feront de façon alternée, expliquait le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Or, cette mesure implique l'augmentation du nombre d'enseignants qui sont déjà déficitaires particulièrement dans l'arrière-pays. C'est dans le but de réduire à 30% le déficit existant que le gouvernement a engagé 4160 finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement sur l'ensemble du territoire national suite à un protocole d'accord signé le 27 septembre 2018 entre le gouvernement et les syndicats des enseignants.

Il est clair que si ces enseignants volontaires boycottent la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon, les mécanismes définis pour respecter les mesures barrières contre la Covid-19 en milieu scolaire seront difficiles à appliquer.

Rominique Makaya



Sit in des enseignants volontaires devant le ministère des Finances



ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET CABLAGE RESEAUX DU MINISTERE EN CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Appel d'offres International N° : 01/MPSIRTACMM/PRISP/AON/F/2020

ADDENDUM N°1

I. Le présent additif apporte des modifications au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sur les dispositions relatives à la remise des offres et ouverture des plis, ainsi que sur les données particulières du lot 2 : Câblage réseaux du ministère en charge de la fonction publique.

a. Modification des clauses IS 1.1 relatives au lot 2 : câblage réseaux au ministère en charge de la fonction publique ;

b. Modification des clauses IS 22. 1 et 25.1 relatives à la remise et à l'ouverture des offres aux fins de reporter la date limite de remise des offres ;

Désignation

IS 1.1- nombre et numéro d'identification des

Au lieu de :

Lot 2 : Câblage réseaux
- 4 Routeur Cisco
- 9 Commutateur manageable (switch)
- 12 Commutateur non manageable
- 12 Point d'accès Sans fil
- 20 Adaptateur Sans fil
- 2 Serveur de Stockage de données (NAS)

- 3 Serveur
- 250 Prise réseau
- 6 400 m de Câble réseau
- 500 Goulottes
- 6 Rack

Considérer :

Lot 2 : Câblage réseaux est modifié

Désignation

IS 22.1 et 25.1 - Remise des offres et ouverture des plis

Au lieu de :

Lot 2 : Câblage réseaux
- 4 Routeur Cisco
- 9 Commutateur manageable (switch)
- 12 Commutateur non manageable
- 12 Point d'accès Sans fil
- 20 Adaptateur Sans fil
- 2 Serveur de Stockage de données (NAS)
- 3 Serveur
- 250 Prise réseau
- 6 400 m de Câble réseau
- 500 Goulottes
- 6 Rack
- 4 Antenne BLK
- 6 Baies de brassage
- 1 000 Connecteurs réseau

- 1000 Boites d'attache
Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Acheteur est la suivante :

Attention : Monsieur le Coordonnateur du Projet des Réformes du Secteur Public (PRISP)
Adresse : 03 rue du tourisme quartier clairon derrière école REMO arrondissement 3 Poto-Poto
Ville : Brazzaville

Pays : République du Congo
La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 30 septembre 2020
Heure : 14 heures, heure de Brazzaville
Le soumissionnaire n'aura pas l'option de soumettre son offre par voie électronique.

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Adresse : 03 rue du tourisme quartier clairon derrière école REMO arrondissement 3 Poto-Poto
Ville : Brazzaville

Pays : République du Congo
La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 30 septembre 2020

Heure : 14 heures 30 minutes, heure de Brazzaville

Considérer :

La date et heure limites de remise des offres sont reportées au :
Date : 30 octobre 2020
Heure : 14 heures, heure de Brazzaville

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Adresse : 03 rue du tourisme quartier clairon derrière école REMO arrondissement 3 Poto-Poto
Ville : Brazzaville

Pays : République du Congo
La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 30 octobre 2020
Heure : 14 heures 30 minutes, heure de Brazzaville

II- Les autres informations dans le dossier d'appel d'offre restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2020

**Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU**



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



INSÉCURITÉ À BRAZZAVILLE

Des présumés criminels présentés au public par la police

Le directeur général de la police, Jean François Ndengué, a présenté au public, le 18 septembre à Brazzaville, un jeune militaire ayant ôté la vie à son prétendu rival et des délinquants qui ont donné la mort à un commerçant ouest-africain.

L'affaire s'apparente à une histoire de jalousie. En effet, le jeune militaire, Mick Michel Ndzoko, a assassiné son présumé rival, Chabrel Mpiéré, à l'aide d'une grenade de faible portée. Le jeune militaire a reconnu les faits et a déclaré: « avoir commis l'acte sous l'effet de la colère et de l'émotion. Ma femme m'a expliqué avoir eu des ébats avec Chabrel Mpiéré, son ex-copain, à mon absence. Il l'a violée à deux reprises ». Mick Michel Ndzoko a lâché la grenade sur son prétendu rival dans un taxi où ils se sont rencontrés à tout hasard, selon les témoins.

Par contre au quartier Domaine, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, des délinquants ont été interpellés pour avoir assassiné un commerçant guinéen, Diallo, dans la nuit du 13 au 14 septembre.

« Dans l'objectif de voler la marchandise dans la boutique du guinéen, ces délinquants que nous présentons aujourd'hui ont agressé puis ont tué le commerçant. Nous avons arrêté cinq d'entre eux, deux sont en



Le général Jean François Ndengué écoute les doléances des populations Adiac cavale. L'enquête est en cours », a expliqué le colonel Jean Pierre Okiba, directeur départemental de la police de Brazzaville.

Les services de police ont également présenté au public, au quartier Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville, trois autres jeunes qui ont défoncé, dans la nuit du 09 au 10 septembre, à l'aide des armes blanches, la maison privée d'un couple. Ces cambrioleurs avaient

réussi d'emporter plusieurs objets de valeur dont un ordinateur, des bijoux et autres appareils électroménagers.

Dans les coulisses, un officier indique à la presse que la police regrette le fait que l'Etat ait relâché plus de trois cents délinquants, cambrioleurs et autres malfrats pour des raisons de désengorger des prisons à cause de la pandémie du Covid-19.

Fortuné Ibara

SANTÉ

L'unité de gestion des produits de Covid-19 poursuit ses missions

Le Premier ministre, Clément Mouamba, accompagné des ministres de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo et en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, n'a pas caché sa satisfaction, sitôt après avoir visité cette structure importante qui sert de point de stockage et de répartition de tout le matériel essentiel à la gestion de la Covid-19.

Le chef du gouvernement a notamment indiqué que beaucoup de mesures ont été prises, entre autres, celle qui consiste à gérer les stocks de tout le matériel essentiel à la gestion de cette pandémie. « Donc, nous notons bien que sur instruction du président de la République on a bien eu raison de créer cette unité de gestion qui globalement

gère la logistique. Et, le meilleur partenaire pour le faire c'était la Force publique », a souligné Clément Mouamba.

Maillon important pour atteindre les centres de consommation et d'utilisation à travers tout le territoire national, cette structure a permis par exemple de mettre en place les relais avec les différents départe-

tements, a souligné le Premier ministre. Il a fait remarquer à l'équipe qui gère cette unité qu'il y a assez de matériels pour équiper correctement l'hôpital municipal Albert Léono et celui de Mfilou. « Nous notons quelques progrès parce que justement il y a une organisation derrière », a-t-il conclu.

A noter qu'une visite guidée du site a sanctionné ce rendez-vous des trois ministres. C'est le budget du Congo qui assure le financement de l'unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Guillaume Ondzé

COMMÉMORATION

Une gerbe de fleurs déposée en mémoire des victimes de l'UTA

Le ministre d'État chargé de l'Economie, Gilbert Ondongo, a déposé le 19 septembre à Brazzaville, une gerbe de fleurs en mémoire des victimes de l'accident du Boeing UTA, qui s'était écrasé en 1989, avec cent soixante-dix passagers à bord.

« La commémoration de cette journée prend plus de dimension que le fait de l'accident de l'UTA. Dans le monde entier cette journée est marquée en mémoire

national. Et, le monument correspond aux victimes de l'UTA qui font partie des victimes. Nous venons ici en septembre et le 1er novembre de chaque

a expliqué le Dr Martial De-Paul Ikounga, parent d'une victime. Pour rappel, le terrorisme international est l'emploi de la terreur à des fins idéologiques, politiques ou religieuses.

Le vol UT-772 DC-10 d'UTA avait été victime d'un attentat terroriste le 19 septembre 1989. L'avion avait explosé au-dessus du désert du Ténéré, au Niger, tuant sur le coup les cent soixante-onze passagers et membres de l'équipage. L'Union de transports aériens (UTA) était une compagnie aérienne française. Il s'agissait d'une société anonyme à participation ouvrière, héritière de l'Union aéromaritime de transport et des Transports aériens intercontinentaux.

Fortuné Ibara



Le ministre d'État Gilbert Ondongo, s'inclinant devant la stèle des victimes de l'UTA.

COVID-19

L'équipe d'intervention rapide de Brazzaville renforcée en moyens roulants

Le comité de riposte contre la pandémie à coronavirus du département de Brazzaville a reçu, le 19 septembre, de nouvelles voitures susceptibles de diligenter son travail de lutte contre la pandémie à coronavirus.

La livraison de ces moyens roulants composée essentiellement de quatre ambulances médicalisées, deux voitures de marque Hilux Toyota ainsi que deux Land cruisers fait suite aux commandes que le gouvernement a fait à la société de droit congolais, Davina Services.

L'arrivée de ces moyens s'inscrit dans le cadre du renforcement de la logistique de l'équipe d'intervention rapide du comité départemental de riposte contre la Covid-19. Selon Jean Claude Mouboussé, directeur départemental de la santé de Brazzaville, ces véhicules permettront à l'équipe de riposte d'effectuer des descentes sur le terrain en suivant l'évolution des malades et des contacts. Grâce aux ambulances et à ces quatre voitures neuves, le transport des personnes infectées ainsi que du personnel de santé sera assuré nuit et jour.

« Dans le cadre de la riposte, nous avons vraiment besoin de ces genres d'accompagnement. Ces équipements nous permettront d'être très rapides sur le terrain puisque nous sommes dans un système de contamination communautaire », a-t-il signifié.

A en croire les responsables de la société Davina Service, ce geste avait été déjà fait dans le département de Pointe-Noire. Plusieurs autres matériaux nécessaires pour la lutte contre la Covid-19 seront également livrés dans les prochains jours.

Notons que la République du Congo compte en date du 15 septembre, plus de 4.900 cas Covid-19. Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire sont, selon les statistiques de la coordination nationale technique de la riposte contre la pandémie, les plus touchées.

Rude Ngoma

Zhengwei technique Congo fait don de dix mille masques médicalisés à la mairie de Brazzaville

Le directeur général de la société Zhengwei technique Congo, Xu Yunzhi, a remis le 18 septembre dix mille masques chirurgicaux à la mairie de Brazzaville.

Le don s'inscrivait dans le cadre du jumelage de la ville de Wethai en République populaire de Chine à celle de Brazzaville. Peu avant la remise symbolique d'un échantillon de masques, Xu Yunzhi a expliqué que sa ville a jugé utile d'appuyer la lutte contre la pandémie du coronavirus. Le don a été réceptionné par l'adjoint au maire, Guy Marius Okana, qui a remercié la société pour son élan de cœur.

Il a, par ailleurs, assuré la société que la coopération qui existe entre la République populaire de Chine et le Congo ne souffrira d'aucune entorse. Rappelons que la société Zhengwei technique Congo intervient au pays dans plusieurs domaines, entre autres, agricole, des infrastructures et de l'éducation.

Lydie Gisèle Oko

Étude de Maître Patrice Mahoungou
Huissier de justice Commissaire-priseur
Circonscription judiciaire de la Cour d'Appel de Brazzaville
BP: 14642 / Tél.: 06 626 60 35 / 05 529 27 67
E-mail: maitremahoungou@gmail.com
Brazzaville-République du Congo

COMMUNIQUÉ

En exécution de l'arrêt n°04/GCS/2019 rendu par la Cour suprême du Congo toutes chambres réunies en date du 10 juillet 2019.

Il est demandé à tous les expulsés de la propriété immobilière de la Société de promotion immobilière (Soprim S.A.) sise rond point Mazala à Moukondo-Brazzaville,

De procéder immédiatement à l'enlèvement des hangars, les épaves des véhicules, les conteneurs, de la ferraille et autres effets mobiliers abandonnés dans ledit domaine.

À défaut, la Soprim S.A. décline toute responsabilité en cas de destruction desdits biens mobiliers lors de l'opération de nettoyage par les bulldozers et autres véhicules de démolition.

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 2020

L'Huissier de justice
Maître Patrice Mahoungou

FINANCES

Un groupe de banques mobilise 300 milliards FCFA en faveur des entreprises congolaises

Le président directeur général de la BGFI, Henri-Claude Oyima, a annoncé le 19 septembre à Brazzaville, la mise en place par un groupe de banques d'un financement de trois cents milliards de francs CFA, destinés à soutenir les entreprises en République du Congo.

Selon lui, ces banques figurant parmi les créanciers du Congo sont réunies au sein d'un groupement d'intérêt économique, dénommé club de Brazzaville.

« Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons conclu à la fois avec tous les créanciers de ce club et le ministère en charge des Finances et du Budget pour une enveloppe de trois cents milliards de francs CFA », a-t-il déclaré, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso.

Pour Henri-Claude Oyima, ce financement devrait « permettre de régler une partie de la dette intérieure du Congo ». « Il ne s'agit pas des financements qu'on accorde directement à l'Etat, mais des financements pour accompagner les entreprises et permettre la relance de l'économie du pays », a-t-il précisé.

Notons que hormis la BGFI,



Henri-Claude Oyima et Clément Mouamba

ce groupement de banques compte également Eco-bank, LCB (La Congolaise de banque) et la BSCA (Banque sinocongolaise pour l'Afrique) Le Premier ministre, Clément

Mouamba, a salué l'appui de ces créanciers qui, selon lui, permettra de payer une partie de la dette intérieure. « Nous saluons et félicitons le fait que cette opération soit me-

née de manière technique dans les délais convenus », a-t-il indiqué.

« Dans un premier temps, on sélectionne quelques créanciers qui seront payés

dans les délais. Ils auront des titres avec quand même une décote parce que ce travail à un coût dans la mise en œuvre. Ces créanciers auront l'obligation de réinjecter l'argent dans l'économie. Donc, on aura d'ici là, plus de 250 milliards qui seront injectés dans l'économie », a soutenu Clément Mouamba.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a fait savoir que l'Etat, les banques et les entreprises trouveront leur compte dans cette opération qui est la première au Congo.

Dans le cadre de son programme économique conclu en juillet 2019 avec le Fonds monétaire international (FMI), le Congo est tenu de solder la dette intérieure afin de favoriser la relance des activités du secteur privé impacté par les effets de la pandémie de covid-19.

Christian Brice Elion

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville, République du Congo



CONGO/RDC

Denis Sassou-N'Guesso et Félix Tshisékédi échangent sur des questions d'intérêt commun

Au terme d'une visite privée la semaine dernière à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, Denis Sassou-N'Guesso a échangé, avec son homologue Félix Antoine Tshisekedi Tsilombo.

Au cours de ce tête-à-tête qui intervient après celui de Brazzaville, en juillet dernier, les deux chefs d'Etat ont fait le tour d'horizon de plusieurs grands sujets d'actualité qui préoccupent le monde.

«J'ai échangé avec le futur président de l'Union Africaine sur les grands dossiers politiques, économiques et sociaux. En ma qualité de président du comité de haut niveau de l'Union africaine, nous avons également évoqué le conflit Lybien », a déclaré Denis Sassou N'Guesso à la presse.

Répondant à la question sur le projet pont-route-rail entre Kinshasa et Brazzaville, le président Felix Antoine Tshisekedi a affirmé que sa réalisation « dépend des préalables posés



Denis Sassou N'Guesso et Felix Antoine Tshisekedi

par la RDC auprès des réalisateurs du projet ».

Il s'agit, a-t-il précisé, « de la construction, dans le même temps, du port en eaux profondes à Banana,

dans la province du Kongo central, à l'ouest de la RDC.

L'un n'ira pas sans l'autre », a insisté le président Félix Antoine Tshisekedi.

Les deux chefs d'Etat ont

également parlé de la pandémie à coronavirus avec ses conséquences économiques et financières, et de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Denis Sas-

sou-N'Guesso président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne et Félix Tshisékédi, futur président en exercice de l'UA ont sûrement jeté les bases du prochain sommet de l'organisation panafricaine.

En ce qui concerne les relations entre les deux États voisins liés par la géographie et l'histoire, le Président Denis Sassou N'Guesso a affirmé qu'elles sont exemplaires.

Le chef de l'Etat congolais a, en outre, remercié son homologue Felix Antoine Tshisekedi pour le soutien moral qu'il lui a témoigné au moment de la douloureuse épreuve suite au décès de Germaine Djembo, sœur cadette de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COVID-19

Azur développement lance la campagne de sensibilisation à la pandémie

La campagne de sensibilisation médiatique et communautaire à la pandémie du coronavirus Covid-19 a été lancée, le 17 septembre à Pointe-Noire, en présence d'Aubierge Victoire Kimpampoudi Matondo, directrice départementale de la santé de Pointe-Noire et du représentant du préfet de Pointe-Noire.

Mise en œuvre par l'association Azur développement qui a bénéficié de l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), représenté par Joseph Ikoubou, chargé de Programme Pnud, cette campagne qui durera un mois a pour objectif de réduire les risques de contamination de la pandémie du coronavirus au sein de la population congolaise. Au programme, des sessions de sensibilisation au coronavirus se dérouleront dans les six arrondissements de Pointe-Noire, notamment dans les marchés, les centres de santé intégrés ainsi que dans les parkings auto et les arrêts de bus de la ville océane. Pour la réussite de cette action, une formation a été également prévue à l'endroit des animateurs, crieurs, et membres des comités de marché sur la Covid-19 avant de se déployer sur le terrain. « Six sessions de formation de courte durée seront organisées avec la collaboration de la direction départementale de la santé, des districts sanitaires et des mairies dans la mise en



Une vue de la salle lors du lancement de la campagne. Crédit photo Adiac

œuvre dudit projet dans la ville océane. Les six animateurs et animatrices formés tiendront 58 sessions de sensibilisation dans les quartiers et diffuseront des informations dans les 96 quartiers des six arrondissements de la ville. Les membres des comités de marché seront instruits aussi pour animer dans les 14 marchés retenus. Des affiches, autocollants et banderoles seront posés dans les six arrondissements tout comme les spots radio diffusés dans les trois langues (fran-

çais, kituba, lingala) sans oublier les SMS qui seront envoyés via le réseau MTN afin d'atteindre le maximum des populations », a dit Jean Thibaut Ngoyi, coordonnateur du projet de l'association Azur développement.

En appuyant cette louable initiative, le Pnud s'associe au comité technique national de la riposte contre la maladie. « Au début de la pandémie, le Pnud en partenariat avec le Programme alimentaire mondial a appuyé une opération de distribution de

kits alimentaires à près de 2000 ménages menée par le ministère des Affaires sociales. Près de 500 pulvérisateurs ont été remis au ministère de la Santé et ont permis d'assainir les marchés domaniaux. Le Pnud a aussi participé à une grande enquête d'impact économique et social de la Covid-19 à l'issue de laquelle il a été remis au gouvernement du Congo le rapport d'évaluation d'une part et le plan de relèvement des Nations unies ou relance économique et sociale

d'autre part. Sans oublier l'octroi du matériel de travail aux acteurs du secteur informel, les allocations des micro subventions aux femmes promotrices des activités génératrices de revenus affectées par la Covid-19», a rappelé Joseph IKoubou du Pnud.

L'initiative d'Azur développement a rencontré l'assentiment de la directrice départementale de la santé de Pointe-Noire. La Covid-19 classée 48e maladie sous surveillance, sa prise en charge est intégrée dans toute la structure de la pyramide sanitaire de notre département selon la gravité, a-t-elle indiqué. Pour Aubierge Victoire Kimpampoudi Matondo, c'est une façon de briser la chaîne de contamination pour un espoir d'éradication car notre pays ne cesse de notifier de nouveaux cas qui s'élèvent aujourd'hui à 4900 cas et 1227 cas à Pointe-Noire, pour 882 cas guéris et 1032 contaminations locales.

Signalons que la campagne de sensibilisation médiatique et communautaire à la pandémie du coronavirus Covid-19 va s'achever le 16 octobre prochain.

Hervé Brice Mampouya



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

Les nouveaux maires d'arrondissement ont prêté serment

L'exercice qui est un préalable à la prise de fonction a été accompli au cours d'une audience tenue il y a quelques jours au tribunal de grande instance de Pointe-Noire en présence des autorités locales dudit département.

Après leur nomination aux postes d'administrateurs-maires, ces nouveaux officiers d'état civil ont prêté serment devant le tribunal de grande instance de la ville océane. Ils deviennent ainsi les premiers magistrats et représentants dans leur arrondissement respectif.

« Je le jure », ont promis la main droite levée, Gomakick Joachim, maire du premier arrondissement, Bigny Lauréate Mberi, maire du deuxième arrondissement, Tchicamboud Romuald, maire du troisième arrondissement, Molebe Appolinaire et Paka Bantou Wilfrid Genese, respectivement maires du cinquième et sixième arrondissement.



Les cinq administrateurs-maires pendant leur prestation de serment/DR

Ces nouveaux maires se sont succédé devant le prétoire, jurant ainsi, devant Dieu et les hommes de travailler selon les lois et règlements en vigueur,

pour le bien-être de la population, mais également de bien accomplir et surtout loyalement leurs missions régaliennes d'officiers d'Etat civil, tout en met-

tant en application les textes fixant la forme et la procédure des représentants de l'État.

Il sont également appelés à respecter scrupuleusement les instructions de l'autorité judiciaire, veiller à ce que les textes qu'ils signeront ne soient susceptibles d'aucune contestation, travailler en synergie avec la justice, les hôpitaux, les acteurs sociaux, etc...

Dans son rôle de ministre public, le procureur de la République adjoint, Thomas Chris Zekakani les a invités à respecter scrupuleusement la loi, rien que la loi.

Notons que cette activité s'est déroulée en présence de Didier Narcisse Iwandza, président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire, Jean François Kando, député-maire de la ville océane et Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Gare à l'abus de séries de film par des enfants !

Après quelques semaines de la rentrée des classes, le constat est que certains parents en l'occurrence des mamans n'ont pas encore pris la mesure de la chose. Ces dernières continuent d'associer leur progéniture à la visualisation sans cesse des séries de film. Ce comportement a toujours perturbé des enfants durant toute la période scolaire, car l'enfant trouvera plus du plaisir à regarder ces séries qu'à lire ses leçons ou à faire ses exercices.

Ce comportement qui a néanmoins eu un impact négatif par le passé, à en croire certains témoignages, dans l'apprentissage de certains enfants ces quelques dernières années, devrait, à dire vrai cesser. Oui pendant ces mois du confinement dû à la pandémie du coronavirus, des parents n'avaient pas d'autres choix que d'empêcher aux enfants d'aller hors de la maison, en leur offrant quelque chose pouvant les distraire et les divertir quotidiennement. Oui, ce sont ces séries. Cependant, la chose doit changer au cours de ces deux semaines qui nous séparent du jour J de la rentrée des classes. Car continuer d'associer abusivement des enfants à la visualisation des séries de film, c'est créer un grand risque d'éloigner ces enfants de leurs cahiers et de créer dans leur esprit un vrai-faux compagnon, les « séries de film ».

Ces séries, disons-le sans langue de bois, ont certains détails qui ne devraient pas être vus par des enfants, puisque ces détails traitent parfois avec légèreté des problèmes de l'infidélité matrimoniale, de la sexualité à ciel ouvert, des scènes d'actes inciviques, notamment le viol, le vol et la violence dans toutes ses formes, des faits de jalousie et de manque de sympathie ou d'altruisme, bref de la méchanceté et bien d'autres. Or à force de regarder ces mauvaises choses, ces enfants finiront par vouloir s'identifier à ces personnages, même au moment adulte.

Ces choses-là deviennent comme vulgaires, puisqu'on les laisse faire. L'abus de ces séries ne perturbe non pas que la scolarité, mais il a un impact négatif sur l'éducation de l'enfant.

Ce sera une bonne chose, si nous tous prenons l'engagement d'éloigner nos enfants dès l'instant même de ces choses-là ?

Faustin Akono

SANTÉ PUBLIQUE

La Socosi s'implique dans la lutte contre le coronavirus

La société congolaise des sciences infirmières médico-techniques sous la supervision de la direction départementale de la santé de Pointe-Noire, mène depuis le 7 septembre dans la ville océane, une campagne de vulgarisation d'intégration de la covid-19 dans les surveillances de maladie intégrée à riposte (SMIR). Cette campagne s'est poursuivie le 16 septembre au CSI de Loussala et PK8 dans l'arrondissement n°3 Tié-Tié.

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les cadres et agents des différents hôpitaux, CSI et d'autres entités sanitaires privées à l'intégration du coronavirus dans les SMIR et de rappeler les mesures barrières prises par l'OMS et l'Etat congolais afin de riposter contre la pandémie. La campagne lancée par Guy Noël Titov Passy et son équipe se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre. Il a, dans sa communication, invité les chefs de centre et leurs agents à améliorer la qualité d'accueil des malades et rappelé les mesures barrières afin d'atténuer la propagation du virus.

C'est d'ailleurs dans ce sens que le nouveau directeur des soins de l'hôpital de Loandjili a initié le serment de l'hygiène des mains de l'infirmier. « Je m'engage devant cette auguste assemblée de respecter les normes de l'OMS sur l'hygiène des mains » « Ma main qui sauve ne doit pas tuer par la transmission des germes... afin de lutter contre le coronavirus ».

Outre ce message, le président de la Socosi a fait la présentation de son association afin de solliciter l'adhésion de ses interlocuteurs. En effet, la société congolaise des sciences infirmières médico-techniques est une plateforme qui a été créée pour faire la promotion de la profession infirmière. « Nous nous sommes rendu compte que, 60 ans après l'indépendance, notre profession recule. La population nous reproche beaucoup de failles, nous fai-

sons honte à notre profession. C'est pourquoi, nous nous sommes levés à travers cette Société savante pour mettre un arrêt et aider nos collaborateurs infirmiers à progresser, à changer leurs comportements afin de reconquérir la confiance de la population.

Soulignons que le protocole de partenariat entre le ministère

« Nous sommes dans l'élan d'aller à la création de l'ordre national des infirmiers, c'est un cadre juridique qui nous permettra de discipliner les infirmiers pratiquants »,

de la Santé et la Socosi signé en février permet à cette organisation d'appuyer les actions du ministère, notamment la vulgarisation des textes régissant la profession infirmière et les métiers de l'infirmier. Cependant, l'Etat devrait assurer la formation continue des infirmiers et veiller à la bonne utilisation des cadres. « Nous sommes dans l'élan d'aller à la création de l'ordre national des infirmiers, c'est un cadre juridique qui nous permettra de discipliner les infirmiers pratiquants », pour y parvenir, le gouverne-

ment à travers le ministère de la Santé nous attend sur le terrain, nous devons nous approprier ce protocole pour respecter nos engagements.

Soulignons que, la Socosi prône aussi la promotion du partenariat entre les structures de santé publiques et privées.

A l'issue des échanges, les chefs de centre des CSI PK8 et Loussala ont souligné quelques difficultés liées au personnel soignant et en produits pharmaceutique.

« Je remercie monsieur Titov pour cette présentation et pour les ambitions qui caractérisent son projet. Personnellement, je demande à tous mes collaborateurs infirmiers d'être compétents sur le terrain pour faire aboutir ce projet », a indiqué Perpétue Loumingou, chef du CSI de PK8 qui a également souligné le déficit en personnel et des médicaments.

De son côté, Boris Ngouloubi, chef de Centre du CSI de Loussala, a apprécié cette initiative.

« Je suis ravi de l'initiative de la SOCOSI parce que, le premier traitement d'un malade c'est l'accueil. C'est un travail que nous allons poursuivre dans notre district sanitaire pour reconquérir la confiance de la population car la guérison en dépend », a-t-il dit, avant d'évoquer le problème du personnel et l'absence des médicaments.

Notons que la campagne de sensibilisation de la SOCOSI a débuté dans les centres intégrés de Mpita, Mbota, Ndako-Asusu, Mouissou Madeleine...

Charlem Léa Itoua

COVID-19

Les artistes réclament la reprise des activités

C'est dans l'objectif de plaider pour la reprise effective des activités culturelles au Congo que l'artiste comédienne Mixiana Laba a récemment livré une performance intitulée « Art ma raison d'exister ».

Lorsqu'il s'agit de dénoncer les injustices sociales à travers la performance, Mixiana Laba ne fait pas de demi-mesure comme nous le témoigne son combat pour les malades mentaux sur le thème « Réalité aveuglée ». C'est à la place de la grande poste, non loin de la direction départementale de la Culture et des Arts, à Pointe-Noire, que Mixiana Laba s'est déléguée comme le porte-parole des artistes pour attirer l'attention des autorités afin de favoriser la reprise des activités artistiques et culturelles dans le respect des mesures barrières. Sous le regard ébahi des passants et de quelques artistes, la jeune femme, avec un visage couvert et une lampe à la main, déambulait sous un long tissu blanc sur lequel étaient inscrits les différents secteurs artistiques : théâtre, musique, performance, danse, cinéma, peinture...

En effet, depuis le début de la pandémie de Covid-19 au Congo et face aux différentes mesures de prévention édictées par le gouvernement pour lutter contre la maladie, le secteur culturel est aux abois. Festivals, spectacles, rencontres... tout a été arrêté depuis mars et pour les artistes l'attente devient insupportable. « Art ma raison d'exister » s'inscrit évidemment dans cette perspective afin d'alerter les autorités sur le sort des artistes. Aussi, ces derniers s'insurgent contre le fait que plusieurs

secteurs tels les églises, restaurants, écoles sont déconfinés mais pas le secteur culturel. « Que le gouvernement déconfiner nos secteurs d'activités car nous n'en pouvons plus. Nous ne vivons que de l'art et cela fait sept mois que nous n'avons plus de revenus pour faire face à nos charges. Ce spectacle est vraiment un cri d'alarme », a dit Mixiana Laba.

Selon Pierre Claver Mabiala, promoteur culturel, cette performance est une très bonne initiative qui exprime le besoin de tous les artistes dont les activités n'ont pas encore repris. « Je pense qu'à ce jour il est possible de

reprandre nos activités dans la limite de cinquante personnes tout en respectant la distance physique, le port du masque et le lavage des mains. Il ne faut pas utiliser les artistes seulement pour des intérêts égoïstes. Nous nous sentons abandonnés et pas du tout soutenus car aucune voix ne se lève si ce n'est la nôtre pour plaider notre cause », a-t-il déclaré.

Saluant la bravoure, le dynamisme et l'élan de cœur de la comédienne Mixiana Laba, Sandra Guenin, responsable de la compagnie Théâtre à la carte, a souligné qu'« à travers cette prestation pacifiste, calme et



Mixiana Laba en pleine prestation artistique/Adiac

« Que le gouvernement déconfiner nos secteurs d'activités car nous n'en pouvons plus. Nous ne vivons que de l'art et cela fait sept mois que nous n'avons plus de revenus pour faire face à nos charges. Ce spectacle est vraiment un cri d'alarme »

artistique, elle a passé un message fort pour tous les artistes résidents au Congo. Face à cette situation, nous espérons trouver gain de cause auprès des autorités afin de reprendre normalement nos activités ».

Merveille Atipo

PRIX SENGHOR

15 ans déjà !

En guise de quinzième anniversaire du Prix Senghor, Dominique Loubao et l'équipe organisatrice invitent à une fête littéraire leurs fidèles amis du dialogue interculturel et du partage volontaire de leur langue commune : le français.



Dominique Loubao responsable du Prix Senghor à gauche avec ses partenaires du Centre Wallonie Bruxelles

Rendez-vous est donné à Paris en présentiel, au 46 rue Quincampoix, dans le quatrième arrondissement, le mercredi 30 septembre à 19 h, à l'auditorium du Centre Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du festival « Francophonies métissées » organisé par le CWB, partenaire du Prix Senghor depuis 5 ans.

Protocole sanitaire oblige, la rencontre se déroulera sans la présence physique de tous les anciens Lauréats du Prix Senghor. En revanche, le public aura le plaisir d'en revoir néanmoins quelques-uns qui seront réunis, à distance respectueuse, autour d'une table ronde pour parler du Prix et évoquer leurs actualités littéraires respectives.

La remise du Prix Senghor 2020 suivra en seconde partie de soirée. Dédicaces, lectures, échanges, débats et récitals de poésie ponctueront cette opération littéraire.

Initié il y a quinze ans par la Plume Noire, Le Prix Senghor du premier roman francophone et francophile distingue des œuvres d'expression française. Il encourage, au niveau national et international, à l'utilisation de la langue française comme outil d'expression écrite. Il rend hommage également au poète président sénégalais Léopold Sédar Senghor. C'est de cet humanisme, soucieux du respect des différences, mais pétri d'universalité, que se réclame ce prix.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Capitale de la France Libre, mais pas seulement !

Il est vrai, indiscutable même que la France, terrassée en 1940 par l'Allemagne nazie qui se lançait avec une violence rare à la conquête de l'Europe, est venue se reconstruire en Afrique centrale et tout particulièrement à Brazzaville que le général de Gaulle, après avoir lancé depuis Londres son appel du 18 juin, avait choisi comme « Capitale de la France Libre ». Mais cette grande et belle page de l'Histoire commune écrite ainsi par la France et l'Afrique est-elle réellement connue, comprise des nouvelles générations qui doivent ou qui devront en écrire de nouvelles ?

A cette question il est malheureusement évident que la réponse n'a guère été positive, du moins jusqu'à présent même si des historiens de renom ne cessent de rappeler les

différentes étapes de la grande aventure qui permit à la France et d'ailleurs plus largement à l'Europe de devenir ce qu'elles sont aujourd'hui : une communauté de nations libres ayant mis, non sans mal, un terme définitif aux conflits qui les avaient dressés pendant des siècles les unes contre les autres avec les conséquences dévastatrices que l'on connaît et qui provoquèrent d'immenses dégâts bien au-delà de leurs frontières.

De ce qui précède et qui relève de la simple observation des discours, des écrits, des déclarations qui accompagnent la commémoration des grands moments ayant marqué quatre années durant la Deuxième Guerre mondiale ressort l'évidence selon laquelle le temps est venu de rappeler que c'est bien en Afrique centrale – alors dénommée « Afrique Equatoriale Française »

– qu'a débuté la libération de la France et donc plus largement celle de l'Europe. D'où l'importance que revêtira dans un mois – du 25 au 28 octobre – la commémoration à Brazzaville de la venue du général de Gaulle, de la publication du « Manifeste de Brazzaville », de la création du « Comité de défense de la France Libre », du lancement de Radio Brazzaville qui s'ensuivirent.

Préparée depuis des mois avec le plus grand soin par la France et le Congo avec le concours de la Fondation de Gaulle, cette commémoration retracera de façon minutieuse les grandes heures de ce temps quelque peu oublié. Elle rappellera aussi que c'est à Brazzaville que fut engagé quelques années plus tard, toujours grâce au général de Gaulle, le lent processus qui devait permettre à de nombreux peuples du continent africain de retrouver leur liberté : avec,

d'une part, la Conférence qui se tint à Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944 et, d'autre part, le discours prononcé toujours à Brazzaville, le 24 août 1958, par le général de Gaulle qui lança le processus de l'indépendance des pays africains.

Dans le moment très particulier que nous vivons où les cartes se rebattent sur la scène stratégique mondiale rien n'est plus important que de remonter le temps, non pour le réécrire mais pour en rappeler les grands événements et souligner les liens très particuliers que l'Histoire, la grande Histoire, a tissés entre nous. Espérons que les autorités de tous les pays concernés en ont conscience et manifesteront d'une façon ou d'une autre leur attention, leur respect pour la série de commémorations hors normes qui se prépare à Brazzaville.

Jean-Paul Pigasse